

## +100 millions d'euros pour l'adaptation au changement climatique

Dossier de la rédaction de H2o  
October 2023

Réuni sous la présidence d'Alain Rousset, président de la région Nouvelle-Aquitaine, le comité de bassin a adopté une Stratégie fiscale permettant d'augmenter les moyens d'intervention de l'agence de l'eau de 100 millions d'euros pour pouvoir investir au plus près des territoires pour l'adaptation au changement climatique du Grand Sud-Ouest.

Ces moyens renforcés seront mobilisés en déclinaison du Plan Eau qui a permis une augmentation du budget des agences de 475 millions d'euros à l'échelle nationale, par la rehausse du "plafond mordant", qui accroît les recettes des agences. Dès 2024, les taux votés par le comité de bassin le 11 octobre permettront de franchir une première marche de 60 millions d'euros dans la régionalisation de cette stratégie fiscale, sur proposition du conseil d'administration présidé par Pierre-André Durand, président de la région Occitanie, président coordonnateur du bassin Adour-Garonne. L'évolution des taux de redevances votés par le comité de bassin s'appuie sur le projet de loi de finances 2024, qui a constitué une avancée majeure pour le bassin Adour-Garonne. La déclinaison adoptée par le comité de bassin repose sur une logique de partage équitable de l'effort financier entre l'ensemble des catégories d'usagers et à la suite des travaux pilotés par Sébastien Vincini, président de la commission planification finance et évaluation. "Cette amplification des moyens permettra de massifier les actions nécessaires tant sur le plan de la qualité de l'eau que sur le volet quantitatif au regard de l'enjeu d'adaptation au changement climatique", déclare Alain Rousset, président du comité de bassin. "Fort du retour d'expérience de la sécheresse 2022, un suivi fin a été mis en place notamment grâce à la mobilisation de l'ARS Occitanie afin d'éviter et d'anticiper les éventuelles ruptures. En 2023, plus de 100 communes (soit 200 000 habitants) ont été confrontées à des pénuries d'eau. L'eau potable constitue donc une priorité en matière d'investissements sur le bassin. Afin d'appuyer les collectivités dans leur démarche de sécurité et de sobriété, un appel à projet de 20 millions d'euros a été voté le 28 septembre dernier par le conseil d'administration pour lutter contre les fuites sur les réseaux d'eau potable", rappelle Pierre-André Durand, président de la région Occitanie.

Adour-Garonne